

Liste de vérification pour le recrutement, le maintien en poste et la promotion de membres des groupes visés par l'équité en emploi

Conseils pour le recrutement

- Examinez vos objectifs d'équité en emploi.
- Demandez à votre conseiller en ressources humaines de vous recommander des candidats qualifiés.
- Utilisez les Programmes des mesures positives de la Commission de la fonction publique.
http://www.psc-cfp.gc.ca/eepmp-pmpee/internet_home.htm
- Profitez des programmes de recrutement spéciaux tels que le Programme de recrutement postsecondaire, le Programme de stagiaires en gestion, le Programme fédéral d'expérience de travail étudiant, ou les programmes Alternance travail-études. (Consultez votre conseiller en RH pour en savoir plus.)
- Demandez aux spécialistes en ressources humaines et en équité en emploi de relever les enjeux et de vous aider à préparer les questions à poser en entrevue.
- Variez le style et le libellé des questions pour encourager les candidats à vous renseigner sur leurs compétences, capacités, aptitudes et connaissances au cours de l'entrevue.

Conseils pour le maintien en poste

- Soyez un chef de file en matière d'application des principes d'équité et traitez équitablement tous les employés.
- Créez un milieu de travail constructif en respectant et en valorisant les différences culturelles.
- Établissez un code de conduite respectueux des personnes et de leur diversité et faites bien connaître les règles écrites tout autant que les pratiques tacites.
- Participez aux ateliers de sensibilisation au respect de la diversité et encouragez tout le personnel à y participer.
- Initiez tout le personnel aux raisons et aux principes liés à l'équité en emploi et à la diversité.
- Expliquez de façon claire à tout le personnel les exigences et les attentes liées au travail.
- Fournissez aux employés les renseignements et les ressources dont ils ont besoin pour s'adapter et s'intégrer avec succès au milieu de travail.
- Concevez un système de jumelage entre chaque nouvel employé et un collègue qui le guidera.
- Consultez la page d'accueil du site intranet du Ministère pour des renseignements sur la politique ministérielle en matière de harcèlement et la discrimination.
- Soyez conscient des incidences inévitables que les préjugés, les stéréotypes et les partis pris personnels peuvent avoir sur les décisions de gestion ou autres.